



Plan annuel d'accessibilité

2021

INTRODUCTION

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

SCHÉMA PLURIANNUEL

La loi rend obligatoire la publication d'un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans. L'objectif est d'informer le public des moyens et actions mis en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application de la présidence de la République a été publié le 04/11/2020 et est disponible à la consultation à cette adresse : <https://www.elysee.fr/accessibilite>.

PLAN ANNUEL

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'actions qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi des actions.

Le présent document est le plan annuel 2021 associé au schéma pluriannuel 2020-2022.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2021, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

MISE À JOUR

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date
Version initiale	23/07/2021
Version définitive	15/11/2022

CONTACT

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité de la présidence de la République, que vous pouvez contacter à l'adresse accessibilite@elysee.fr.

PLAN ANNUEL 2021

Opérations diverses

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	Statut
Plan annuel	Mise en place	Étude et mise en place	04/2021	Réalisé
Ressources humaines	Formation	Réalisation d'une formation de 2 jours « accessibilité et conception graphique et fonctionnelle » pour le concepteur et réalisateur d'applications de la présidence	11/2021	Réalisé
Ressources humaines	Formation	Identification et planification d'une formation liées à l'accessibilité pour les chefs de projet SI (AMOA)	2021	Reporté
Ressources humaines	Formation	Identification et planification d'une formation liée à l'accessibilité pour le poste de graphiste (création visuelle)	2021	Reporté
Technique	Évolution du site	Amélioration de l'accessibilité du site (gestion des langues, carrousels d'images, amélioration des contrastes)	2021	Réalisé
Technique	Conseil	Accompagnement externe des attendus techniques d'un audit de conformité	2021	Reporté à 2022
Communication interne	Partage d'information	Rappel des canaux de remontée de difficulté d'accessibilité numérique	2021	Reporté

Audits RGAA ou de conformité RGAA

Il s'agit des audits RGAA réalisés en phase de réparations, de conception, d'accompagnement ou de certification :

- Les audits RGAA sont utilisés lors des phases de corrections et d'accompagnement.
- Les audits de conformité RGAA sont utilisés lors des phases de certification et produisent une déclaration de conformité.

Type	Site	URL	Mise en œuvre	État
Audit RGAA4	Élysée	www.elysee.fr	Fin 2021	Reporté à 2022
Mise à jour de la déclaration de conformité	Élysée	www.elysee.fr	Fin 2021	Reporté à 2022
Audit RGAA	Application annuelle (interne)	Non communiqué	Fin 2021	Réalisé
Rédaction de la déclaration de conformité	Application annuelle (interne)	Non communiqué	Fin 2021	Reporté